LES VILLES DE LA GAULE BELGIQUE AU HAUT-EMPIRE

Actes du Colloque
tenu à Saint-Riquier (Somme)
les 22 - 23 - 24 octobre 1982

REVUE ARCHEOLOGIQUE DE PICARDIE
N° 3 - 4 / 1984 - 140 Frs

NAISSANCE D'UNE VILLE : *ATUATUCA TUNGRORUM* - TONGRES

par J. MERTENS *

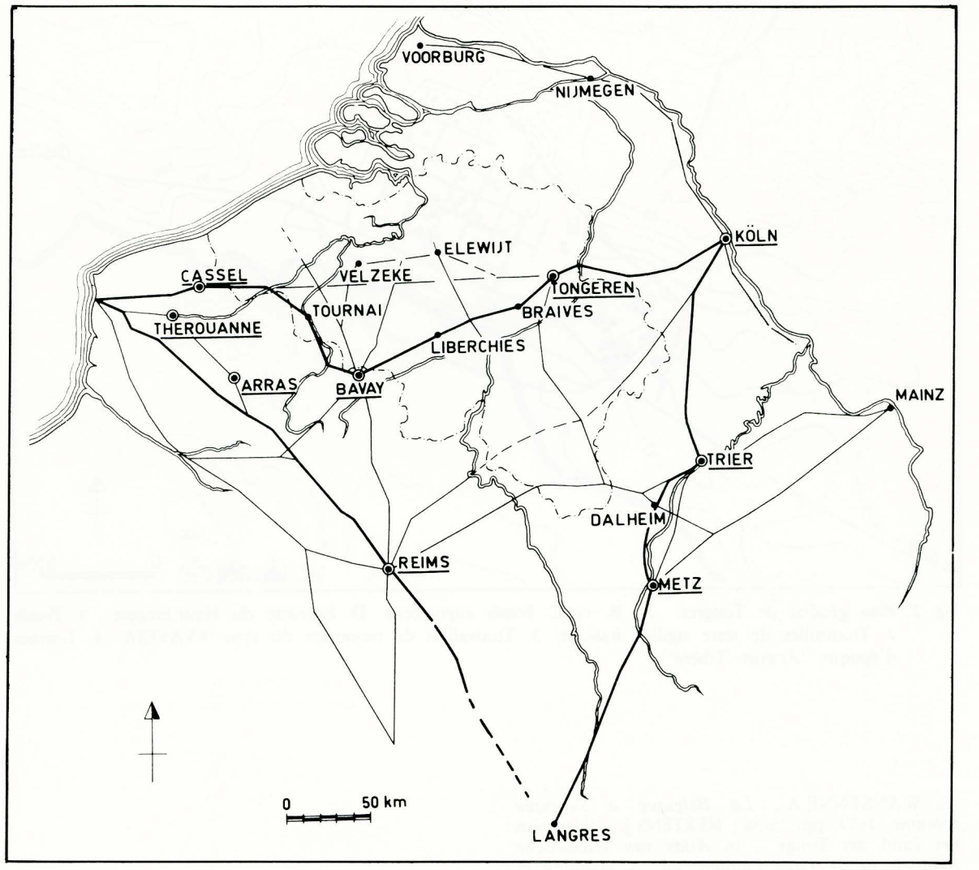

Fig. 1. Réseau routier et principaux sites d'époque augustéenne.

* Avenue des Genêts, 32
1970 WEZEMBEEK, BELGIQUE

La naissance de la ville de Tongres — l'*Atuatuca Tungrorum* des Romains — s'insère dans le cadre plus général de l'urbanisation du nord de la Gaule. Il faut préciser dès l'abord que cette région n'est pas une région très urbanisée ; l'urbanisation y est un phénomène plutôt tardif. En pur romain, César constate avec étonnement que les Belges vivent dispersés *in vicis et aedificiis* ; ils n'ont aucun *oppidum* digne de ce nom et l'*oppidum* des Aduatiques — à ne pas confondre avec *Atuatuca* — est plus un grand refuge qu'un habitat normal à fonction administrative, politique et culturelle.

Toutes les recherches effectuées à Tongres au cours de ces dernières décennies mènent à la même constatation (1) : la ville romaine ne s'est pas développée à l'emplacement d'un habitat antérieur ; il faut dire qu'aucun agent géographique ou topographique n'en détermine l'emplacement comme le ferait un confluent de rivière ou un passage obligé. Malgré son nom à consonnance celtique, *Atuatuca* est une création purement romaine, même plus, de l'administration militaire romaine.

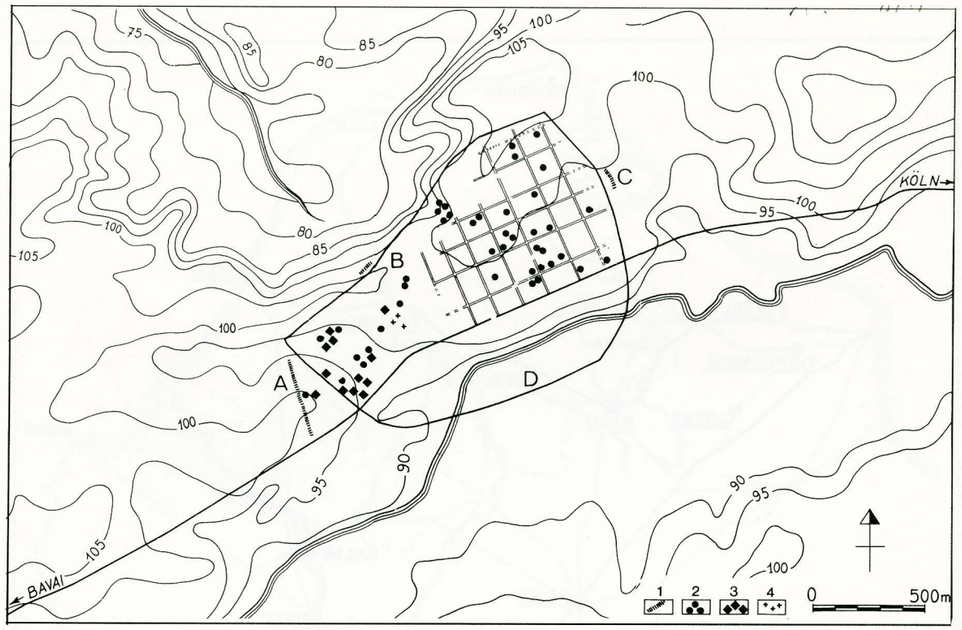

Fig. 2. Plan général de Tongres. A. B. et C. Fossés augustéens D. Enceinte du Haut-Empire : 1. Fossés 2. Trouvailles de terre sigillée italique 3. Trouvailles de monnaies du type AVAVCIA 4. Tombes d'époque "Auguste-Tibère".

(1) WANKENNE A., *La Belgique à l'époque romaine*, 1972, pp. 75-98 ; MERTENS J., "Hart van het Land der Tungri", in *Atlas van Historische Plaatsen in de Lage Landen*, éd. A. Manning et F. De Vroede, 1981, pp. 22-27 ; *Princeton Encyclop. Classical Sites*, 1975, s.v. *"Atuatuca Tungrorum"*, pp. 111-113. Pour une bibliographie complète voir LESENNE M., *Bibliographisch repertorium van de oudheidkundige overblijfselen te Tongeren*, 1975, pp. 57-76.

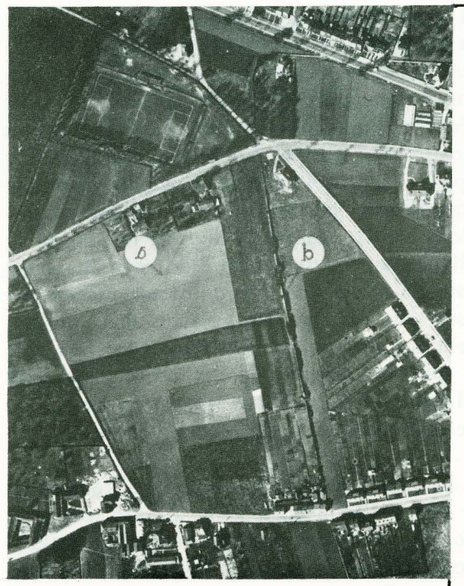

Fig. 3. Photographie aérienne du secteur ouest de la ville romaine.
a. Fossé augustéen
b. Enceinte et fossés du Haut-Empire.

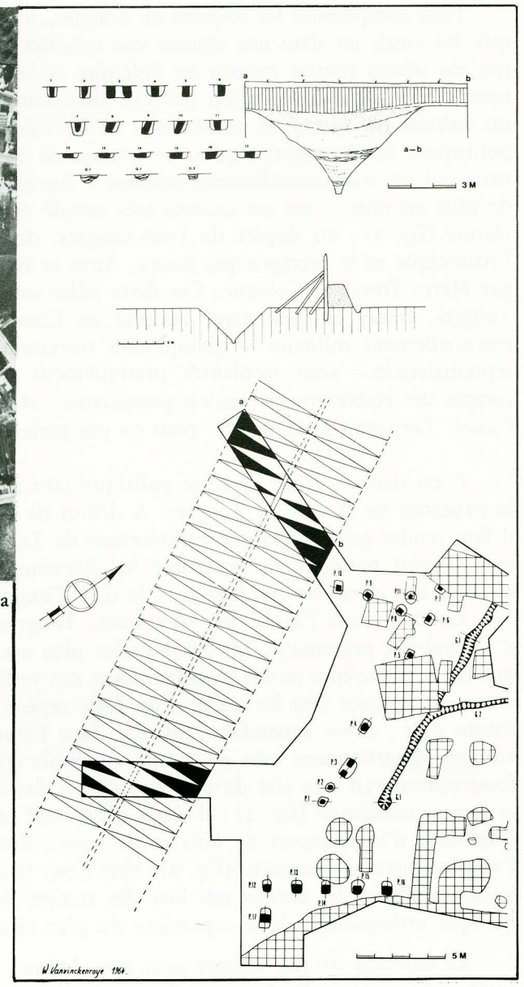

Fig. 4. Plan des fouilles dans le secteur ouest : fossé et trous de pieux d'époque augustéenne ; coupe du fossé et reconstitution de la palissade (d'après Vanvinckenroye, 1975).

Ceci n'implique pas que la région était inhabitée ; les fouilles récentes ont révélé l'existence, dans la campagne tongroise, de sites d'habitat de l'époque de La Tène, et plus précisément du La Tène final (Neerharen, Rosmeer, etc.) (2) ; la plupart se trouvent dans les plaines fertiles de la Hesbaye et ne sont guère fortifiés ; un seul site, celui de Kanne, peut être qualifié de refuge ou de petit *oppidum* (3).

(2) DE BOE G., in *Archaeol. Belgica* 247, 1982, pp. 70-74 ; DE BOE G. et VAN IMPE L., "Nederzetting uit de Ijzertijd en Romeinse villa te Rosmeer", *Archaeol. Belgica* 216, 1979.

(3) ROOSENS H. in *Archaeol. Belgica* 177, 1975, pp. 32-36 ; *Id., ibid.* 186, 1976, pp. 54-61.

Pour comprendre les origines de Tongres, il faut remonter aux origines du réseau routier qui, lui aussi, est dans nos régions une création purement romaine ; en effet, l'étude attentive du réseau routier romain en Belgique ou en Hollande impose une constatation importante : celle qu'aucune liaison routière importante — on pourrait dire officielle — ne touche un habitat ou *oppidum* pré-romain ; elles l'évitent soigneusement, soit pour des raisons politiques, soit topographiques. Le canevas de ce réseau primitif, qui ne date pas de César mais qui est traditionnellement attribué à Agrippa — ce que l'archéologie semble confirmer de plus en plus — est un canevas très simple qui illustre bien la politique militaire augustéenne (fig. 1) : au départ de Lyon-Langres, deux axes se dirigent l'un vers les plages de l'Atlantique et la Bretagne par Reims, Arras et Boulogne, l'autre vers le Rhin et la Germanie par Metz, Trèves et Cologne. Ces deux pôles sont reliés par une voie de rocade passant par Tongres, Bavay et, peut-être, Tournai ou Cassel. Sur ces chaussées, tracées dans un but essentiellement militaire — quoiqu'elles traversent les régions les plus fertiles de la Gaule septentrionale — sont implantés pratiquement tous les *capita civitatis* et ce sans tenir compte des établissements gaulois préexistants : *Atuatuca*-Tongres, *Bagacum*-Bavay, *Castellum*-Cassel, *Tervanna*-Thérouanne, pour ne pas parler de Reims, Amiens, Metz ou Trèves.

C'est dans le cadre de cette politique tant administrative que routière qu'il faut situer la naissance de la ville de Tongres. A défaut de textes, l'archéologie vient à notre secours et il faut rendre grâce au Musée gallo-romain de Tongres et surtout à Monsieur W. Vanvinckenroye d'avoir patiemment rassemblé les éléments épars de ce puzzle ; ce dernier a publié en 1975 une première synthèse sous le titre *Tongeren. Romeinse stad* (4).

Comme nous l'avons dit plus haut, Tongres n'a livré, jusqu'à présent, aucun indice d'un habitat préromain. Les témoins les plus anciens, datant d'époque augustéenne, sont soit de la céramique et des monnaies, soit des vestiges archéologiques (5). Parmi ces derniers, citons en premier lieu les traces d'un fossé repéré tant à l'ouest qu'au nord et à l'est de la future ville ; il est cependant difficile, dans l'état actuel des recherches, de préciser si ces vestiges appartiennent tous au même ensemble (fig. 2) ; si tel était effectivement le cas, le fossé ceinturerait une aire de plus de 140 ha. Les restes les mieux conservés se trouvent dans le secteur occidental (fig. 3) : il s'agit d'un fossé caractéristique en V, rectiligne, flanqué vers l'intérieur d'un rempart de bois et de terre ; des trous de pieux plus larges indiqueraient l'emplacement d'une porte (fig. 4). Vers l'est, là où, à l'époque de Claude, se développera le noyau urbain, les fouilles ont livré des vestiges de constructions en bois dont la disposition, quoique orthogonale, dévie cependant du plan claudien (fig. 5).

La datation de ces vestiges peut être déduite du matériel archéologique recueilli ; si les fossés mêmes n'ont livré que quelques témoins épars — une monnaie de Lyon frappée entre - 10 et - 3 et de la céramique "d'Auguste-Tibère" — , la documentation fournie par l'habitat est beaucoup plus riche : abondante terre sigillée italique, nombreuses monnaies indigènes (e.a. à légende *AVAVCIA*) ou frappes officielles républicaines et coloniales. Notons que, si la sigillée est dispersée un peu partout sur le site, les monnaies semblent concentrées dans le secteur ouest (6). L'absence relative d'objets typiquement militaires est à remarquer. Il résulte de ces données que le site de Tongres a connu une occupation assez dense dès la seconde décennie avant notre ère. Les fouilles semblent indiquer en outre que

(4) VANVINCKENROYE W., "Tongeren. Romeinse stad", *Public. provinciaal Gallo-Romeins Museum Tongeren*, 23, 1975.

(5) *Id., ibid.*, pp. 15-22.

(6) VANVINCKENROYE W., "Opgravingen te Tongeren in 1963-64", *Public. provinciaal Gallo-Romeins Museum Tongeren*, 8, 1965, pp. 29-38 ; VANDERHOEVEN M., "De terra sigillata te Tongeren, 3 : de italische terra sigillata", *Public. provinciaal Gallo-Romeins Museum Tongeren*, 12, 1968.

cette occupation primitive est interrompue et change même de caractère dès l'époque tibérienne, lorsqu'on commence à enterrer les défunts dans le secteur occidental et que, plus à l'est, s'organise un habitat purement urbain à plan orthogonal.

L'hypothèse a été émise qu'à la base de ce premier établissement se trouve un camp légionnaire augustéen (7) ; le fossé caractéristique en V, la palissade en bois pourraient plaider en faveur de cette hypothèse ; il y manque cependant pas mal d'éléments probants, en premier lieu les éléments militaires, surtout des objets. L'ensemble a plutôt un caractère économique, celui d'une sorte de base logistique militaire pour les armées de Germanie qui devaient s'approvisionner dans l'arrière-pays. La présence militaire se limiterait en ce cas à quelque détachement chargé de la surveillance du ravitaillement ou du transport routier ; marchands ou *negotiatores* n'y étaient certainement pas absents.

Petit à petit ce caractère militaire va disparaître ; avec Tibère les troupes seront retirées et concentrées sur le Rhin ; une administration civile se chargera désormais de l'administration et de l'organisation de l'*Hinterland*.

Il faut attendre cependant le second quart du Ier siècle, l'époque de Claude, pour voir les premiers essais de romanisation proprement dite : modernisation du réseau routier, organisation et implantation des villes et *vici*, aménagement du territoire. A Tongres un nouveau plan parfaitement orthogonal est implanté (8) ; il affecte surtout le haut de la ville, le secteur oriental. Il dévie légèrement des orientations précédentes, ce qui implique un renouveau complet de la zone. Malheureusement, l'existence de la ville moderne précisément

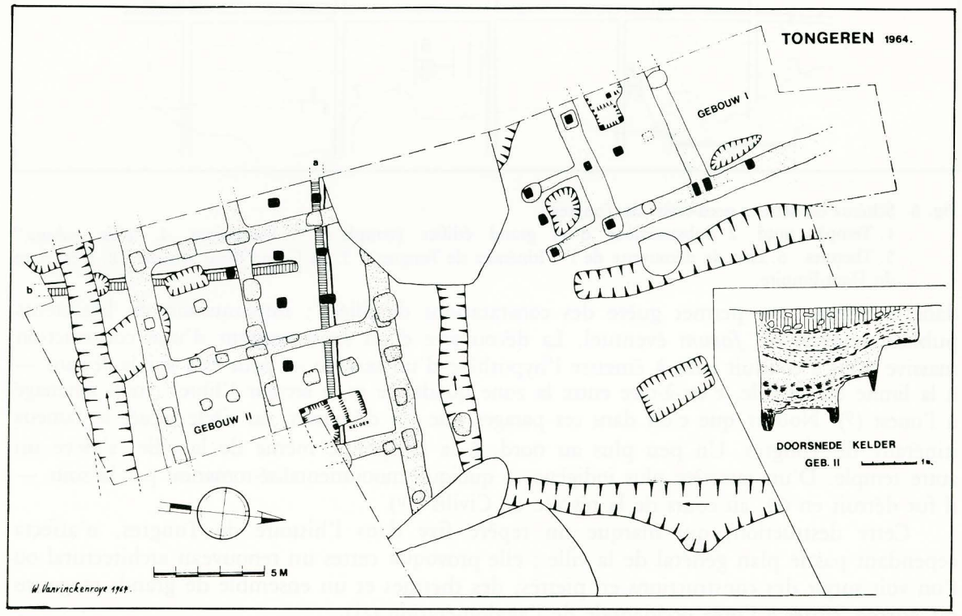

Fig. 5. Extrait du plan de fouilles au centre de la ville romaine : bâtiments d'époque augustéenne (traces hachurées) et claudienne (traces en pointillé) (d'après Vanvinckenroye, 1975).

(7) ULRIX F., "Comparaison des plans de villes romaines de Cologne, Trèves et Tongres", *Kölner Jahrb. Vor- und Frühgeschichte* 6, 1962-63, pp. 58-70.

(8) VANVINCKENROYE W., "Tongeren", pp. 23 sq.

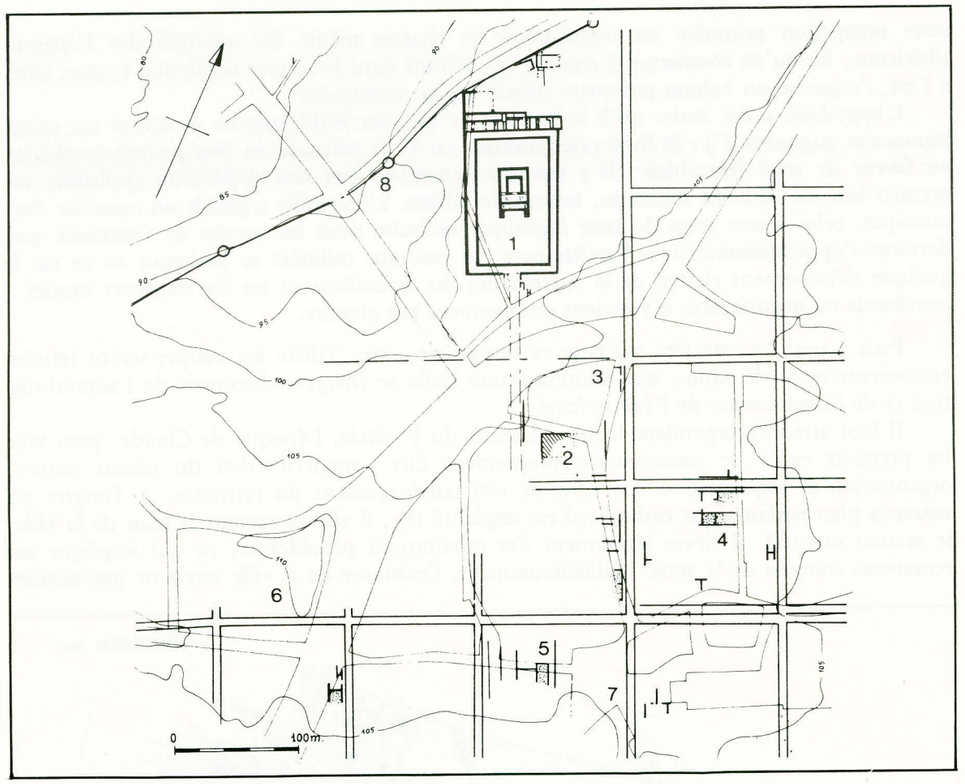

Fig. 6. Schéma du secteur nord-ouest de Tongres :
1. Temple nord 2. Substructions d'un grand édifice (temple ?) 3. Fondations 4. *"villa urbana"* 5. Thermes 6. Lieu de découverte de l' "Itinéraire de Tongres" 7. La Grand'Place actuelle 8. L'enceinte du Haut-Empire.

dans ce secteur, ne permet guère des constatations détaillées : implantation de bâtiments publics, temples ou *forum* éventuel. La découverte d'un soubassement d'une construction massive nous a conduit jadis à émettre l'hypothèse d'un temple — peut-être sur le *forum* — à la limite occidentale, c'est-à-dire entre la zone quadrillée et le secteur "libre", non aménagé à l'ouest (9). Notons que c'est dans ces parages que fut découvert, au siècle passé, le fameux itinéraire de Tongres. Un peu plus au nord, à la périphérie même de la ville, s'élève un autre temple. D'un caractère plus indigène — quoique monumentalisé-romanisé par la suite — il fut détruit en 69, au cours de la révolte de Civilis (10).

Cette destruction, qui marque un repère fixe dans l'histoire de Tongres, n'affecta cependant pas le plan général de la ville ; elle provoqua certes un renouveau architectural où l'on voit surgir des constructions en pierres, des thermes et un ensemble de grands magasins ou *horrea*, situés à l'orée occidentale de l'agglomération (11).

(9) MERTENS J., "Korte bijdrage tot het Romeinse stadsplan van Tongeren", *Bijdragen tot de studie van het Brabantse Heem*, XVI, 1977, pp. 143-148.

(10) MERTENS J., "Een Romeins tempelcomplex te Tongeren", *Kölner Jahrb. Vor- und Frühgeschichte* 9, 1967-68, pp. 101-106.

(11) MERTENS J. et VANVINCKENROYE W., "Een Romeins gebouwencomplex extra muros te Tongeren", *Archaeol. Belgica* 180, 1975 avec un supplément par VANVINCKENROYE W. dans *Public. provinciaal Gallo-Romeins Museum Tongeren*, 26, 1979.

Fig. 7. Vue sur l'enceinte du Haut-Empire avant les restaurations.

Fait important, cette ville ne possède pas d'enceinte ! L'ancien rempart de terre et de bois était déjà depuis longtemps abandonné.

Vers la fin de la première moitié du IIe siècle — sous les règnes de Trajan ou d'Hadrien en pleine ***Pax Romana***, est érigée une imposante enceinte (fig. 7), longue de 4544 m, pourvue de tours circulaires, de portes monumentales et précédée de trois fossés caractéristiques ; elle enserre une superficie de 136 ha (12). Il s'agit là d'un monument de prestige dont les restes sont encore visibles actuellement. Notons que cette enceinte laisse, ***extra muros***, les grands ***horrea***, comme si ceux-ci rappelaient encore l'existence d'un dépôt officiel (de l'armée ?) et ce précisément dans le secteur où s'élevèrent les magasins augustéens.

Le IIIe siècle est pour l'Empire Romain un siècle de crise. Les difficultés politiques, économiques et administratives signent le déclin ; ce dernier affecte également la ville de Tongres ; elle se resserre dans une enceinte plus réduite qui, cette fois, n'est plus de prestige mais purement pratique ; épaisse de près de 3 m, elle est pourvue de tours distantes de près de 28 m et précédée d'un large fossé (9,50 m). Longue de 2650 m, délimitant une superficie de 43 ha, elle englobe dans son périmètre les bâtiments les plus importants de l'ancienne ville (fig. 8). Si nous comparons cette superficie de 43 ha aux aires de Maastricht (2 ha), Arlon (5 ha) ou Bavai (4 ha), pour ne citer que les exemples les plus proches, nous constatons immédiatement qu'il ne s'agit plus d'un simple ***castellum*** ; peut-être que l'ancienne fonction de dépôt alimentaire joue encore un rôle, comme le dit un auteur ancien, ***non castra sed horrea belgis*** ! Cette nouvelle enceinte est difficilement datable ; une datation

(12) MERTENS J., "Enkele beschouwingen over Limburg in de Romeinse tijd", *Archaeol. Belgica* 75, 1964.

au carbone-14 des pieux qui servirent dans ses fondations a fourni la date de 260 ± 50 (13). Durant le Bas-Empire, Tongres reprend son rôle de poste militaire sur la route Cologne—Boulogne (14) ; les riches nécropoles du IVe siècle attestent son importance à cette époque. Ce n'est qu'au début du Ve siècle que la ville sera abandonnée.

Il n'y a pas de continuité urbaine entre l'antiquité et le Moyen-Age ; ceci explique pourquoi la ville médiévale ne s'est pas développée à partir de celle du Bas-Empire, comme c'est souvent le cas ailleurs.

L'enceinte du Moyen-Age englobe seulement une partie de la ville romaine tardive, et plus précisément celle où se trouve l'église Notre-Dame, seul élément possible de continuité.

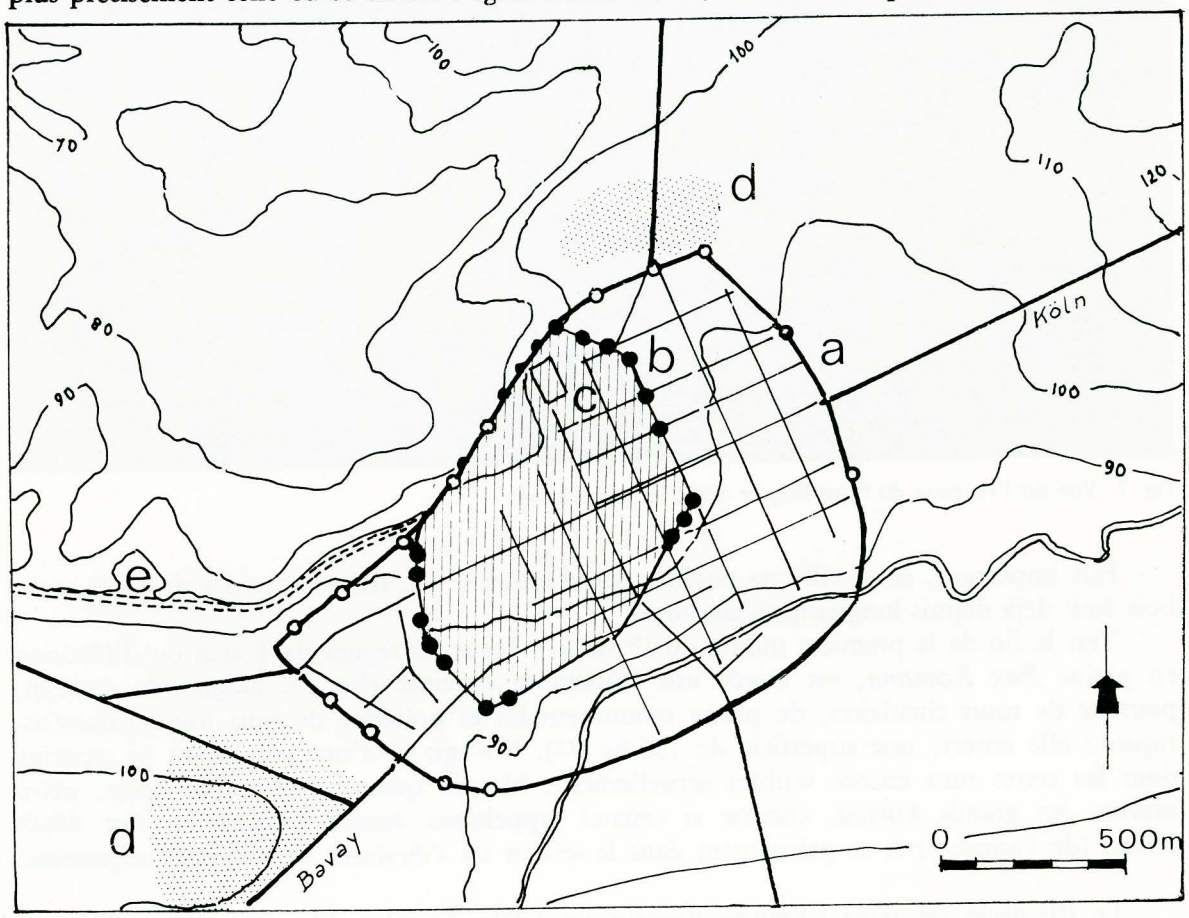

Fig. 8. Plan général de la ville romaine de Tongres :
a. Première enceinte urbaine (IIe s. ap. J.C.) b. L'enceinte du Bas-Empire c. Temple nord d. Nécropoles e. L'aqueduc romain.

(13) MERTENS J. in *Archaeol. Belgica* 196, 1977, pp. 49-54.

(14) MERTENS J., "Recherches récentes sur le *limes* en Gaule Belgique", *Roman Frontier Studies 1979, BAR. Inter. Ser.* 71, 1980, vol. II, pp. 423-470.